

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

### AMENDEMENT

N ° AS34

présenté par

Mme Sylvie Bonnet, M. Taite, Mme Corneloup, M. Lepers, M. Brigand et Mme Minard

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.